

■ *Alénya, un village de caractère... terre de liens et de cultures*

Petite ville du Languedoc Roussillon, Alénya bénéficie d'une **attractivité importante** surtout pour une population **jeune et dynamique**, avec une démographie plus que favorable depuis ces 30 dernières années. Forte de sa **position géographique**, elle offre de **nombreux atouts**, à la fois située à 3 kms du littoral, à 10 minutes de Perpignan et à 1 heure des pistes de ski ou de la frontière espagnole.

Pourtant ni ville-dortoir, ni « spot touristique », Alénya et ses 3200 habitants ont préféré cultiver **l'art de vivre en pays catalan**, alliant respect des traditions et modernité. Au-delà de la préservation et de la transmission de son patrimoine culturel et naturel, ce village de **caractère** aura construit son **Agenda 21 local en cohérence avec son identité** et son originalité, en plaçant le **sens de l'Humain** comme valeur centrale et en **forgeant** prioritairement **une terre de liens et de cultures**.

Fidèle à son esprit de **précurseur**, l'équipe municipale n'a donc pas choisi de fermer les yeux sur ses acquis et s'est investie dès 2008 dans l'aménagement et l'animation de son territoire avec pour objectif prioritaire d'**anticiper l'adaptation** de celui-ci face aux enjeux du développement durable :

- Une situation géographique attractive certes, mais aussi un **risque d'inondation** considérable, lié à sa situation au cœur de la Plaine du Roussillon, accentué par les **effets du changement climatique**.
- Une population active en forte augmentation, avec des emplois dans le tertiaire de plus en plus nombreux, de **nouvelles activités à accueillir**, mais aussi une hausse du **chômage**, des **besoins sociaux** croissants et davantage de **mobilités** vers Perpignan et le littoral.
- Un **dynamisme économique significatif** grâce à la professionnalisation et la spécialisation de **l'activité agricole**, mais également une **agriculture roussillonnaise en danger** de par le dérèglement climatique, la salinisation des sols et les pertes de rendement.
- un **tissu artisanal important** et des **atouts touristiques** offrant de **nombreux emplois** et, de ce fait, une attention permanente à porter à l'environnement afin de **préserver** une **biodiversité** riche et une **ressource en eau** de plus en plus rare.
- Un espace urbain fortement végétalisé, un centre ancien dynamique du point de vue économique et culturel, **patrimoine historique et architectural** offrant un **cadre urbain de qualité**, mais aussi un phénomène de **périurbanisation** avec un tissu urbain de plus en plus lâche à **contenir** et à **rationaliser**,...

Les atouts sont certes nombreux, mais au regard des enjeux du 21^{ème} siècle, ils **se révèlent tout aussi importants que les risques**, comme les deux faces d'une même pièce, ou bien encore, celle du **coût de l'inaction qui pourrait se révéler bien plus lourd que celle du coût de l'action**.

Au détriment du formalisme bien souvent et sans démagogie, Alénya a donc choisi de **démarrer par l'action** dès 2008, inscrivant **le développement durable au cœur de son projet politique** et faisant de la **démocratie participative** non pas un « critère imposé », mais **une réalité voulue et vécue par tous**, autour de **4 orientations majeures** :

1. STIMULER LA VITALITE ECONOMIQUE DE LA VILLE PAR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDAIRE
2. MAITRISER L'ESSOR URBAIN ET DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL POUR TOUS
3. PRESERVER ET PROMOUVOIR LA QUALITE DE VIE PAR UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES ET DES MILIEUX
4. VALORISER L'ECO EXEMPLARITE ET FAVORISER L'EXERCICE DE AL DEMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Alénya, Terre de liens : des liens de proximité, des liens sociaux et solidaires, des liens entre terre et mer et entre Nord et Sud, des liens interculturels entre les territoires et entre les générations, des **liens humains pour un avenir commun**... C'est là tout l'esprit et le caractère authentique du projet d'Agenda 21 local d'Alénya !



AXE 1

Stimuler la vitalité économique de la ville par un développement social et solidaire

- 1.1 Renforcer le dynamisme économique en s'appuyant sur les ressources locales et en favorisant une économie sociale et solidaire**
 - A1. SOUTIEN AUX COMMERCE DE PROXIMITE ET AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
 - A2. SOUTIEN A L'EMPLOI LOCAL ET DEVELOPPEMENT DE TREMPLINS D' ACCES A L'EMPLOI
 - A3. SOUTIEN A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE SOCIALE
- 1.2 Faire de la culture un facteur de vitalité et d'attractivité du territoire**
 - A4. ANIMATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
 - A5. DEFENSE ET DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CATALAN
 - A6. CREATION DU POLE D'ACCUEIL DES COMPAGNIES EN RESIDENCE ANTONIO MACHADO
 - A7. SENSIBILISATION DES JEUNES PUBLICS A L'ART ET A LA CULTURE
 - A8. ELABORATION DES PROGRAMMES DE LA « SAISON CULTURELLE » ET ORGANISATION DE L'EVENEMENT
 - A9. CREATION ET ORGANISATION DES « VENDANGES D'OCTOBRE »
- 1.3 Développer les rencontres intergénérationnelles ainsi que les infrastructures et les services permettant de faire vivre ces liens**
 - A10. ACTIONS POUR LE « BIEN VIEILLIR ENSEMBLE »
- 1.4 Favoriser un tourisme durable et local toute l'année**
 - A11. DEVELOPPEMENT DE L'ECO-TOURISME



AXE 2

Maîtriser l'essor urbain et développer une politique d'accueil pour tous

- 2.1 Maîtriser l'urbanisation et intégrer les finalités du développement durable dans la construction et l'aménagement**
 - A12. ANIMATION ET PRESERVATION DES ESPACES AGRICOLES
 - A13. CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX
- 2.2 Améliorer les conditions d'habitat pour s'adapter à la diversité des populations**
 - A14. REHABILITATION DES QUARTIERS ANCIENS ET AMELIORATION DU CENTRE-VILLE
 - A15. CREATION D'UN NOUVEAU QUARTIER INTEGRANT LES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE
- 2.3 Repenser la politique des déplacements et développer le réseau de voies non motorisées**
 - A16. REALISATION D'UN PLAN DE DEPLACEMENT DE LA COMMUNE
 - A17. AMELIORATION DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT
 - A18. DEVELOPPEMENT DU RESEAU DES VOIES NON MOTORISEES
 - A19. CREATION D'UN « CAR A PATTES »
- 2.4 Favoriser les énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie**
 - A20. AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
 - A21. REALISATION DU BILAN CARBONE DES SERVICES DE LA MAIRIE



AXE 3

Préserver et promouvoir la qualité de vie par une gestion responsable des ressources et des milieux

3.1 Réduire à la source les pressions sur les écosystèmes, les ressources naturelles et les paysages

A22. DEVELOPPEMENT DU TRI SELECTIF ET DE LA GESTION RATIONNELLE DES DECHETS

A23. RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE STOCKAGE DE L'EAU

A24. MISE EN ŒUVRE D'UN PAPPH

3.2 Protéger la qualité patrimoniale des sites et la qualité de vie

A25. SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

A26. CREATION DE JARDINS FAMILIAUX

3.3 Contribuer activement à un développement durable par des coopérations décentralisées et par le soutien à la création d'échanges et de solidarités interculturels

A27. CONTRIBUTION SOLIDAIRE INTERNATIONALE NORD/SUD

A28. PARTICIPATION A LA COHERENCE STRATEGIQUE TERRITORIALE

3.4 Développer la conscience des enjeux de la santé et de la citoyenneté par l'action préventive et éducative

A29. ACTIONS DE PREVENTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE

A30. ACTIONS DE PREVENTION EN DIRECTION DES AGENTS

A31. MAINTIEN DE LA SECURITE DE PROXIMITE ET PREVENTION DES INCIVILITES



AXE 4

Valoriser l'éco-exemplarité et favoriser l'exercice de la démocratie participative

4.1 Mettre en place une organisation qui permette l'exercice de la démocratie participative sur le long terme

A32. EXPERIMENTATION DE NOUVELLES FORMES DE PARTAGE DES DECISIONS ET D'EXERCICE DU POUVOIR

A33. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION PARTAGEE DES ACTIONS DU PROGRAMME D'AGENDA 21

4.2 Sensibiliser au développement durable et favoriser l'écoresponsabilité

A34. INTEGRATION PROGRESSIVE DE L'ECORESponsABILITE DANS LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

A35. INTEGRATION DES ECOGESTES AU BUREAU

A36. INCITATION DU PERSONNEL A LA POURSUITE DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

4.3 Améliorer l'information et la communication relatives à l'Agenda 21

A37. EVOLUTION DE LA RUBRIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET DU SITE INTERNET